

Un héros

JEAN-BAPTISTE LEGEAY

(Frère CLAIR-MARIE)

de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel



1897 - 1943

UN HÉROS

Jean-Baptiste Legeay

Frère de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel

DÉCAPITÉ À LA HACHE À COLOGNE
(1897-1943)



IMPRIMERIE DU SACRÉ-CŒUR,
La Prairie, (Qué.), Canada.

UN HÉROS:

Jean-Baptiste Legeay
(FRÈRE CLAIR-MARIE)
de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel
DÉCAPITÉ À LA HACHE À COLOGNE
(1897 - 1943)

*Même dans les circonstances les
plus terribles de ma vie je n'ai
jamais désespéré.*
J. d'ARNOUX
(Extrait des notes de M. Legeay)

1. — Introduction

Au mois de novembre 1941 dans Saint-Brieuc occupé circule une douloureuse nouvelle : "Un Frère de La Mennais vient d'être arrêté par la Gestapo !" Quoique perdu au milieu de tant d'autres, toutes dramatiques, dont l'époque n'est pas avare, elle produit quelques remous. Certains, les éternels trembleurs blâment... la victime ! "De quoi se mêlait-il ?... Ce n'était point son affaire !" Quelques-uns, très peu nombreux, se réjouissent tout haut ! Les vrais Français, les énergiques, les combatifs, les Résistants serrent les poings et murmurent : "Un de plus à venger !"

D'autres événements, d'autres arrestations, plusieurs exécutions, hélas ! détournent l'attention.

En 1943 les bruits sinistres recommencent, des récits se répandent : "Ils l'ont exécuté ! — A la hache ! — A Cologne !" Des démentis surgissent, et des espoirs. Mais la certitude arrive : le pire est vrai !

Page trois

Nihil obstat :
Saint-Brieuc, 1^{er} septembre 1946
H. HIDRIO
Censor delegatus

Imprimatur :
Brioci, die 1a septembris 1946
Y. BROCHEN
V. G.

Aujourd'hui la liberté reconquise permet aux Français de pleurer leurs morts sans se cacher, de magnifier leurs héros sous le clair soleil du bon Dieu, sans craindre ni arrestations, ni représailles.

Or, justice doit être rendue à M. Jean-Baptiste Legeay, en religion frère Clair-Marie, Résistant de la première heure, combattant d'élite et martyr de la Patrie.

Quand nous entreprîmes cette tâche, nous étions assuré de voir se dégager des documents la silhouette d'un héros sans peur et sans reproche — notre attente ne fut pas déçue — mais voici que les renseignements venus de tous les coins de Bretagne nous ont montré encore un éducateur hors pair dont l'enseignement, l'exemple, l'influence marquèrent profondément des générations d'élèves; ils nous ont montré un Religieux d'une Foi intense, d'une Humilité vraie, d'une vie intérieure profonde.

N'est-ce pas logique ? La prière, le désintéressement, le don de soi, mènent normalement l'âme par une ascension continue aux plus hauts sommets, la préparent éventuellement aux plus complets dévouements, et, si les circonstances l'imposent, aux générosités héroïques, au sacrifice suprême.

Il nous a paru utile de ressusciter dans la splendide unité de sa vie l'homme qui sut transposer son enseignement en action, muer ses leçons en exemple, et mourir pour les confirmer.

Nous regrettons seulement de n'avoir pas su mieux restituer sa personnalité aussi originale que puissante et émouvante !

II. — L'enfance

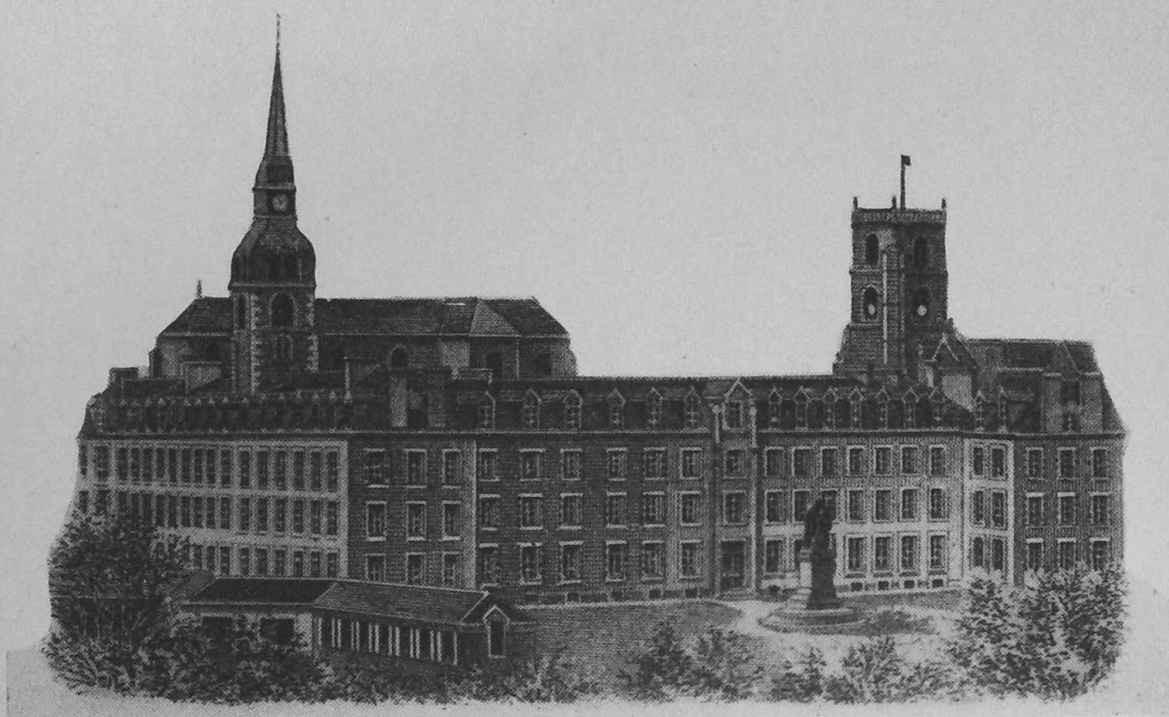
Jean-Baptiste LEGEAY naquit à Geneston, commune de Montbert (Loire-Inférieure) le 10 février 1897. Son père, commerçant en blé, en bois et en engrais, était un homme d'une foi profonde et d'une vive intelligence. Sa mère, originaire du Bignon, femme accomplie et mère admirable, mourut fort jeune laissant trois enfants dont le plus petit, Jean-Baptiste, venait d'atteindre ses cinq ans. Se sentant frappée, elle exprima à mainte reprise sa grande angoisse : "Qui donc, elle disparue, reprendrait ses petits s'ils venaient à faire mal ?"

"A brebis tondue, Dieu mesure le vent" dit un proverbe de chez nous : aux orphelins la Providence accorda une seconde mère en la personne de la

Page quatre



Monsieur LEGEAY
1897-1943



Ploërmel. — Maison-mère des Frères de l'Instruction Chrétienne,
Vue générale.

sœur de leur père qui les éleva avec les siens, comme s'ils eussent été les siens, dans la piété et l'amour du devoir.

Dès ses premières années, Jean-Baptiste se montre particulièrement pieux, ne manquant pas à la récitation du chapelet quotidien; chaque dimanche il accompagne son grand-père à la grand'messe et aux vêpres; de très bonne heure il manifeste le sens du sacrifice et de la mortification; vers sa douzième année il s'était pris avec d'autres garçons de son âge à la manie de fumer; quand il a rendu quelque service difficile, son oncle ne manque pas de le gratifier d'une cigarette. Or le Carême arrive et le jeune garçon affirme une résolution quasi héroïque : il ne fumera pas avant le dimanche de Pâques ! Toutes les cigarettes gagnées furent entassées dans un vieux sac et joyeusement il exhiba son trésor au jour de la Résurrection !

Ce trésor il l'avait gagné au prix de maint effort, car, toujours prêt à rendre service, qu'il s'agît de pousser la brouette de la servante ou de garder ses cousins pour permettre à sa tante d'assister aux exercices de la mission, il se montre actif, courageux, déjà chef par l'influence dont il jouit auprès de ses camarades, avec un sens de l'Apostolat inné dont il saura par la suite donner d'autres preuves éminentes !

Avec cela obéissant et simple, toujours gai, soulevant les rires par ses reparties promptes et fines, il gagne l'affection de tous, non seulement dans sa famille, mais dans toute la paroisse où chacun juge qu'il deviendra un homme de valeur et un homme d'action.

De l'action il en fit à dix ans et de la résistance aussi, au point de voir son nom imprimé dans tous les journaux régionaux. L'histoire vaut la peine d'être contée car "si l'homme est formé à cinq ans !" notre héros se montra à dix l'homme qu'il devait devenir.

Jean-Baptiste fréquente l'école laïque de Geneston car il n'en existe pas d'autre. Or, voici venue l'époque de la persécution anticléricale et le maître reçoit l'ordre d'enlever les crucifix. En entrant en classe le jeune garçon aperçoit la place vide. Bouleversé d'indignation il court avertir son grand-père, lequel lui conseille de parcourir les rues du village avec un de ses camarades plus tard devenu prêtre, pour signaler le fait et préparer la réplique.

Le lendemain tous les élèves, Jean-Baptiste en tête, font leur entrée portant une croix fort visiblement épinglée sur leur blouse. L'instituteur

avertit l'Inspecteur, qui, trois jours plus tard, se présente, dit son mécontentement, blâme les enfants de leur geste. Alors le petit Legeay se lève et déclare bien haut : "Je n'ai jamais entendu dire qu'il fût défendu de porter une croix sur sa poitrine !" Furieux, l'Inspecteur le condamne à trois mois d'expulsion ! Mais le père ne l'entend pas ainsi, et déclare : "Ce sera pour toujours !"

Jésus "Dieu à l'affût" dans chacun de nous l'attendait là !

Sa tante, qui devait devenir Supérieure générale des Sœurs de l'Instruction Chrétienne de Saint-Gildas-des-Bois, dirigeait alors l'école libre de Campbon ; elle recueille le "criminel" qui retrouve le crucifix à l'école des Frères. Pour la première fois l'enfant se trouvait en contact avec l'Institut dans lequel il devait vivre et mourir. Vite remarqué, apprécié par un maître d'élite, futur Inspecteur des écoles des Frères, dirigé vers le pensionnat Saint-Jean-Baptiste de Guérande, il y subit la puissante influence d'un autre religieux d'élite, plus tard devenu Supérieur général des Frères de La Mennais, travaille beaucoup, prie davantage, décroche son Brevet élémentaire avec dispense d'âge ; il avait quinze ans.

Depuis longtemps, depuis les premiers jours de ses études sans doute, le jeune Legeay se croit appelé au don complet de sa personne ; avec toute sa ferveur et sa candeur d'enfant pieux, il n'envisage bientôt la vie que dans l'Apostolat, la lutte pour la conquête des âmes. Religieux ! telle sera sa destinée il le sent ! il le veut ! Sans doute pouvait-il choisir : le clergé séculier lui eût ouvert ses bras et ses rangs ; bien des congrégations eussent été heureuses d'accueillir une recrue si largement douée des qualités physiques, morales et intellectuelles.

Jean-Baptiste n'hésite pas. Il a trop apprécié le dévouement et la ferveur de ses maîtres pour chercher ailleurs la réalisation de ses desirs. Quelle plus belle mission que d'enseigner les enfants ? Il se fera Frère de La Mennais. Ne se trouvera-t-il pas partout chez lui dans cet Institut au recrutement surtout breton, qu'il connaît si bien ?

III. — L'Institut des Frères de Ploërmel

Au pensionnat de Guérande, les professeurs n'avaient pas manqué de raconter au jeune écolier les débuts bien humbles de la Congrégation, devenue après cent ans, comme le grain de sénévé de l'Evangile, un grand arbre.

M. l'abbé Jean-Marie de la Mennais, frère du fameux Féli dont les débuts furent si beaux et la fin si triste, alors Vicaire Général Capitulaire du diocèse de Saint-Brieuc réunit chez lui en 1817, trois jeunes postulants, désireux de se donner à l'enseignement — alors inexistant — des petits garçons du peuple ; en 1820 il créait l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne avec cette devise : "Dieu Seul !" dont le noviciat s'établit à Ploërmel. A la mort du fondateur en 1860, la Congrégation comptait 937 membres, dirigeait 348 établissements, instruisait 50 000 enfants.

En 1837, sur la demande pressante du ministre de la marine, cinq religieux s'embarquaient pour les Antilles ; successivement le Sénégal, Saint-Pierre et Miquelon, la Guyane, Tahiti, puis Haïti, l'Espagne, l'Égypte reçurent les Frères. En 1886 ils s'établissaient à Montréal ; le Canada accueillit les Religieux chassés de France par la dissolution légale de l'Institut (6 avril 1903) et déborda sur les États-Unis. La Province canadienne comptait en 1929 quatre cent vingt-deux frères, quarante-quatre maisons, treize mille élèves.

En 1926, un groupe s'établissait dans l'Ouganda (territoire du Tanganyika anglais) et créait un Juvénat à Kisubi.

En 1946 l'Institut compte 18 districts répartis dans 11 pays, 2 000 Frères et 277 établissements fréquentés par 55 000 élèves.

La persécution comme toujours avait été une semence. Expulsés de leur Patrie les Frères s'étaient répandus dans l'Angleterre protestante mais libérale, vite organisée en district ; ils y avaient même établi en 1911 leur noviciat, en face de la Bretagne, à Bitterne, près de Southampton.

Pauvre et glorieux noviciat ! Si la persécution le remplit, la guerre de 1914 le vida ! Il n'est pas de persécuteur qui puisse arracher du cœur du Religieux l'amour du sol natal : dès que retentit l'appel de la France en danger, Frères et novices repassèrent la Manche et vinrent offrir leurs services et leurs vies. Plus de 70 au cours des années tragiques quittèrent Bitterne pour défendre la Patrie ! quatorze versèrent tout leur sang ! St. Mary's conserve gravés sur le socle d'une humble croix de pierre le souvenir et le nom de ses enfants héroïques.

Jean-Baptiste Legeay arriva à Bitterne en 1912, y passa deux ans dans la méditation et l'étude sous la direction de pédagogues éprouvés ; il profita

de ce premier contact pour étudier l'anglais à fond, plus tard il se perfectionna au cours de divers séjours à Pell Wall, à Birmingham, etc. Il arriva à le parler de façon parfaite, et ceci allait peser lourdement sur sa vie et sa mort.

Enfin sonne l'heure tant attendue des premiers vœux temporaires : le Frère Clair-Marie, mûr pour la lutte, pour l'Apostolat, arrive au Croisic (Loire-Inférieure) et commence à faire la classe.

IV. — Le soldat

La guerre éclate. Jean-Baptiste Legeay a dix-sept ans ! Qu'il doit ronger son frein, l'ardent jeune homme, en pensant aux autres qui se battent, souffrent et meurent !... Sans doute, comme presque tous ceux de son âge, redoute-t-il de voir se terminer l'immense bagarre sans en avoir pu prendre sa part ; qui donc en 1914 imaginait une guerre de quatre ans ? qui donc prévoyait que les écoliers du début seraient les vainqueurs de la fin ?

Le conflit se prolonge et le tour de la classe 17 arrive. Hélas ! Frère Clair-Marie ajourné pendant des mois encore, est condamné à continuer sa tâche, loin du danger. En août 1916, déclaré bon, incorporé au 45^{ème} R. A. à Orléans, il se trouve tout de suite dans son élément : dégourdi, adroit, un peu risque-tout, il est bon soldat au dépôt. Bon camarade surtout. Bien sûr ! sa formation toute préservée ne le prédispose guère à vivre dans le milieu composite, bigarré, de la caserne, à frôler jour et nuit des jeunes de toute origine, de toute éducation, de toute croyance et de toute incroyance, mais il s'adapte vite et s'impose ; bientôt connu, regardé, estimé, il devient un modèle, un entraîneur ; il donne un regain d'activité au cercle militaire, organise des représentations théâtrales, des fêtes religieuses ; nommé brigadier et envoyé au front, son influence s'accroît, parce qu'il sait regarder le danger, non sans frémir intérieurement sans doute, mais sans sourciller.

La campagne pour lui ne dure guère : grièvement blessé le 9 juin 1918 il est évacué et transporté d'hôpital en hôpital : on le croit perdu ! Il le croit lui-même : avec toute la foi de ses vingt ans il offre le sacrifice de sa vie, se prépare à la mort. Plus tard il regrettera de n'avoir pas conquis — d'un seul coup — la couronne.

Mais Dieu avait ses vues sur lui et grâce à des soins énergiques, il remonte la pente.

Page huit



Berceau de la Congrégation au Canada :
Noviciat du Sacré-Cœur. — La Prairie (Canada).



Maison principale. — Alfred, Maine (E.-U.)



Guérande, juin 1931.

L'armée anglaise, devenue après une longue période de tâtonnements et d'attente une force immense exigeait des interprètes toujours plus nombreux. Le 16 mai 1918 Legeay est affecté à la section Franco-Américaine de l'Etat-Major à Orléans où vient l'atteindre une citation à l'ordre du 245ème Régiment d'Artillerie qui lui confère la Croix de Guerre.

V. — L'éducateur

En septembre 1919 la démobilisation le rend à la vie religieuse.

Quel changement d'existence ! et quel effort dut s'imposer ce garçon de vingt-deux ans, après une longue période de mouvement et de liberté, pour reprendre une vie d'obéissance, de silence, d'immobilité. Son âme en fut-elle troublée ? peut-être ! mais sa foi profonde, sa conviction de l'appel de Dieu, son désir d'apostolat le ramènent au bercail, et l'y ramènent mûri, transformé, plus adapté au maniement des Jeunes par une connaissance accrue, approfondie de l'homme. Quelle éducation représentent pour cet éducateur deux années passées en plein bain d'humanité et la connaissance acquise de toutes les puissances cachées dans l'âme virile, de toutes les tares qui la défigurent.

Il retourne au Croisic où il subit la bienfaisante influence de l'excellent vicaire M. l'abbé POUVREAU : il avait tant besoin de direction en quittant la vie militaire !... Il se montra très souple, obéit aveuglément aux conseils. Toute sa vie il devait garder une grande reconnaissance à ce prêtre zélé qui l'avait compris.

Professeur au pensionnat Saint-Jean-Baptiste, à Guérande, il satisfait ses goûts sportifs en aidant à fonder, parmi les pensionnaires, la Société de gymnastique "L'EXCELSIOR", dont le costume seyant soulève l'admiration dans les fêtes données à l'école. Il travaille beaucoup, conduit au succès ses élèves du Brevet élémentaire, décroche lui-même le Brevet supérieur, bientôt suivi du Certificat d'Aptitude Pédagogique. Il gagne l'influence, la popularité : il est aimé !

Sa valeur de professeur, sa valeur d'homme, sa valeur de religieux s'imposent. Ses Supérieurs, le jugeant apte aux responsabilités, le nomment Directeur-Fondateur du pensionnat Notre-Dame de l'Abbaye, à Nantes-Chantenay. C'est une maison à organiser de fond en comble, puisqu'elle n'a encore jamais abrité d'élèves : il a 29 ans !...

Il accepte gaiment sa nomination. Bien entendu, on le surnomme "le Père Abbé" (de l'Abbaye) ; il rit et se met à l'œuvre. Premier objectif : la maison sera montée en tout, la propriété sera tenue comme un véritable parc, le pensionnat perdra l'aspect caserne trop habituel ! A la prochaine Fête-Dieu, le reposoir soulève l'admiration des chrétiens de Chantenay. Les élèves sont vite subjugués par cet homme jeune, grand, mince, par sa figure ouverte, sympathique, par ses yeux pétillants derrière les verres du lorgnon, par ce maître à la parole facile, qui sait si bien unir la bonté à la fermeté. Ceux qui s'en vont vers d'autres établissements attendent avec impatience les vacances pour revoir l'Abbaye et son Directeur. Il intéresse les Nantais à la Maison de l'Abbaye, organise une kermesse où les dames de la société se firent un plaisir de tenir les comptoirs. Les Oblates de Chantenay, dont la Maison-Mère est voisine, se montrent bienfaitrices insignes.

Il réussit en tout : "Personne ne sait lui résister", écrit un de ses frères. Pendant quatre ans, sans repos, il entreprend ; mais la machine s'use : en 1930 il tombe, épuisé, à bout ! La Faculté ordonne : et pendant des mois dans l'inaction il se ronge !

Ressuscité il prend en 1931 la direction d'un externat au centre de Nantes, l'Ecole Saint-Similien ; "pour me reposer", écrit-il ! Singulier repos !

En neuf ans il va marquer la maison et son personnel de son empreinte. L'école était déjà fort achalandée avec ses 284 élèves et sa renommée débordait les limites de la ville. Il en fait un centre où les Frères de la région aiment à passer quelques heures quand leurs affaires les amènent au chef-lieu. Il reçoit si bien à sa table accueillante, se montre si aimable, si gai, appliquant à la lettre la formule de saint François de Sales : "un saint triste est un triste saint !" Ses bonnes histoires, ses calinotades deviennent célèbres : les isolés des petites écoles considèrent comme un réconfort l'heure passée à ses côtés, dans le rayonnement de sa chaude amitié, toujours relevée d'une politesse exquise.

Ces distractions ne durent guère : le temps manque. La direction d'une école de 300 élèves ne passe nulle part pour une sinécure ; beaucoup d'éducateurs la considèrent comme largement suffisante pour satisfaire une activité d'homme, même de robuste santé et la sienne n'était pas excellente. Néanmoins il prend en charge une classe, des cours d'anglais qu'il prépare avec un soin méticuleux : nous avons retrouvé dans ses notes des leçons entièrement écrites de sa main.

Des jeunes viennent chaque dimanche se former à la diction, prononcer des conférences, réciter des poésies et surtout se retremper dans une atmosphère saturée de christianisme. Il note lui-même : "aujourd'hui nous avons 60 présents."

Bien entendu le plus lourd de la tâche repose sur ses épaules, et ses carnets donnent une idée nette du travail fourni. Nous avons relevé 57 plans de conférences pour l'année scolaire 1925-1926, 38 pour 1934-1935. Chacun de ces plans précis, poussé, développé en tableaux synoptiques pourrait servir de modèle à plusieurs. Ne se montre-t-il pas lui-même dans ces résumés, avec son esprit pratique, sa vision chrétienne des choses, sa large culture, sa vaste lecture ? Quelques titres prouveront la prodigieuse variété, la constante opportunité de son effort :

- La plus haute sagesse est une forte résolution (Napoléon).
- Une certaine austérité de vie convient très bien aux conquérants de l'énergie volontaire.
- Ta mémoire, ta ferveur, ta volonté ne progresseront jamais sans l'effort crucifiant (J. d'Arnoux).
- La fidélité dans les petites choses, tel est le secret de la sanctification.
- Le Fils de France par sa courtoisie doit être une vivante séduction (A. Redier).
- Perfectionnons notre personnalité et gardons-la jalousement.
- Les Jeunes et la vie chrétienne.
- Les Jeunes et le scandale.
- Les Jeunes et la famille.
- Si tu veux persévérer sois apôtre.
- Le don de soi-même est la meilleure des charités.
- La prospérité demande autant d'ordre que de travail.
- Le Christianisme sera toujours l'obstacle le plus insurmontable au désordre (Mgr Pie).
- Ceux-là s'abusent qui annoncent hautement la prétention d'être invariables (Lamennais).
- Faire plus que son devoir est habituel chez les âmes généreuses.
- Peu de gens vont jusqu'au bout de leur effort.
- Le sens chrétien est un stimulant de l'effort.
- Je puis et je dois être quelqu'un dans la vie.
- Il faut sacrifier quelque chose pour devenir quelqu'un.

- Je dois être de ceux sur qui l'on compte.
- Il faudrait comprendre de bonne heure le sérieux de la vie.
- L'année est toujours bonne quand on monte.
- La conscience professionnelle c'est le sentiment du devoir.
- A tous les cœurs bien nés que la Patrie est chère !

En relisant ces notes manuscrites, l'homme habitué au travail intellectuel, à sa difficulté, au temps qu'il exige, ne peut s'empêcher de demander : "Quand dormait-il ?"

L'effort, le zèle, le dévouement portent toujours leur fruit ; ses élèves dominés, subjugués par sa puissance intellectuelle, par sa haute allure (ils le trouvaient beau et ceci n'est pas indifférent) l'admiraient. Mieux, ils l'aimaient car ils se sentaient aimés, et lui accordaient une confiance entière comme la jeunesse sait la donner à qui l'a conquise. Relevons quelques phrases dans les lettres encore nombreuses échappées aux perquisitions, aux destructions, qu'il reçut au Roscoat après son départ de Nantes.

Un de ses anciens lui raconte ses amours, le supplie d'intervenir auprès de sa belle-mère éventuelle, car "personne, mieux que vous, ne peut témoigner en ma faveur." Un second lui narre ses difficultés actuelles, se plaint de son départ : "Vous étiez pour nous un si grand ami !" Un troisième s'écrie : "Pourquoi êtes-vous parti ? Tous nous vous aimions. Ils ont de la chance ceux qui vous possèdent au Roscoat ! Je voudrais être à leur place".

Les lettres des parents rendent le même son d'affection, de regret. Un père écrit le 15 février 1941 : "Nous avons conservé le meilleur souvenir du Maître, du Directeur qui était le grand ami de nos enfants, qui a su les guider avec tout son cœur et une grande délicatesse. Vos anciens élèves étaient toujours heureux de vous rendre visite pour vous demander un conseil ou autre chose. Pour eux vous n'étiez plus le maître, vous étiez l'ami, le bon ami. Mais hélas ! vous êtes parti !"

Ses confrères le regrettent : "Longtemps nous penserons à vos intéressantes causeries et nous tâcherons de mettre en pratique vos bons conseils. Il nous suffira d'ailleurs de vous imiter". Un autre écrit en des termes que la connaissance des événements à venir rend douloureux : "Pour combien de temps êtes-vous en dehors du district ? C'est un exil... temporaire, j'aime à le croire !"

A un jeune homme qui se destine à la vie religieuse, il écrit : "Votre vocation, vous l'avez mûrie depuis si longtemps !... Je ne doute pas que c'est le Bon Dieu Lui-même qui l'a mise dans votre cœur. Demandez-lui chaque jour de vous la garder et de persévérer ; cela vous permettra de faire un bien immense tout en vous sanctifiant. De plus jeunes que vous pensent aussi être Frères ; je suis sûr que votre exemple les y a aidés. Priez pour eux." Cette lettre, il faudrait la citer en entier : car la vocation de Frère enseignant fut toujours particulièrement chère au Frère Clair-Marie : et cela se comprend. Aussi se montrait-il, dans de nombreuses lettres écrites à ceux qui embrassaient cet état, spécialement affectueux et encourageant.

Le Directeur de l'Enseignement diocésain de Nantes, le chanoine GAUTIER, formule le même vœu : "Du ton de votre lettre j'ai peur que votre fonction actuelle vous fasse oublier Nantes. Aussi ai-je bon espoir que la Providence mêlera quelques épines aux roses que vous vous disposez à cueillir. De la sorte votre retour parmi nous vous coûtera moins et sera plus sûr."

"Depuis votre départ surtout j'ai senti toute la place que vous occupiez dans l'enseignement libre et dans le cœur de son Directeur. Cette place je désire vivement que vous la repreniez bientôt !"

L'influence du Directeur de Saint-Similien avait bien vite débordé les murs de son école ; connu et apprécié dans toute la ville, il est en relations cordiales avec les chefs des principales maisons nantaises, ce qui lui permit, aux heures sombres d'aider beaucoup de personnes, de rendre d'autres services plus délicats, plus graves au moment de l'invasion.

En 1932, ses collègues de l'Enseignement libre l'élisent leur représentant au Conseil départemental ; il remplit ce poste à la satisfaction de tous jusqu'en 1941, date à laquelle il quitta la Loire-Inférieure ; en 1937 quand se fonda un Syndicat des Instituteurs libres du département, d'un commun accord il en devint le Président.

Pour résumer son action en expliquant du même coup ces témoignages d'affection et de regret, il suffit de citer son principe fondamental : "L'éducation des enfants doit passer avant l'instruction". Il réussit aussi bien l'une que l'autre ! Où donc Frère Clair-Marie trouvait-il le courage d'un pareil effort et si soutenu, le principe d'un tel rayonnement ? La réponse s'impose :

il possédait une foi profonde, une charité intense; ses notes intimes le prouvent abondamment. Nous avons feuilleté un carnet de 1919 rédigé pendant la retraite de démobilisation; citons-en quelques passages, ils sont assez probants et émouvants pour se passer de tout commentaire, on y sent vibrer son âme généreuse !

27 avril 1919 : "J'avais tellement la pensée que je ne reviendrais pas de cette guerre ! Quelle douleur lorsque après mes terribles blessures, je me suis vu hors de danger. Puisque le ciel m'impose la vie, à moi de la faire servir pour gagner l'auréole pour laquelle je n'étais sans doute pas prêt le 9 juin 1918 !"

6 octobre 1919 : "La mort : elle ne m'effraie pas, Dieu merci ! je la considère comme la grande libératrice, je l'ai tant désirée au front; j'ai tant regretté de n'avoir pas été tué !"

8 octobre 1919 : "L'amour de la souffrance, la mortification, l'esprit de sacrifice sont nécessaires au religieux. L'exemple des saints, de nos anciens, le prouve largement... je vais commencer par de petites mortifications fréquentes, mortification des yeux, du goût, de l'esprit en conversation."

9 octobre : "L'abus de la grâce commence par des infidélités dans les petites choses : c'est ainsi qu'on perd sa vocation".

Ces désirs de perfection il s'efforce à les faire passer dans sa vie, il y réussit dans une large mesure, car il se montre dans ses divers postes un religieux modèle : malgré ses innombrables activités, même au moment où la Résistance lui impose de fréquentes sorties nocturnes il paraît toujours aux exercices du matin et du soir. Il se montre d'une piété exemplaire, de cette piété qu'il a définie si bien : "La piété n'est autre chose que l'accomplissement du devoir en vue de Dieu. Etre pieux c'est faire son devoir pour Dieu. Donc point de piété uniquement sentimentale, de piété triste et renfrognée, de piété extérieure et affectée : mais piété sincère, piété virile, piété joyeuse et aimable, piété charitable !"

En 1937, il prend part au pèlerinage nantais à Lourdes. Dès son arrivée à la Grotte, il s'inscrit comme brancardier. Des amis qui l'accompagnaient écrivent : "Nous ne le voyions qu'aux heures des repas; il était à la disposition de l'hôpital".

VI. — Le patriote

Educateur hors pair, religieux pieux, régulier et humble, croyant solide, homme de sacrifice, donnant sa vie entière, sans discuter ni se réserver aux enfants vers qui la sainte Obéissance l'envoie, la brûlant plutôt dans une généreuse offrande sans souci des jouissances, des réussites, des honneurs que ses talents lui auraient facilement procurés, Frère Clair-Marie semblait voué à une carrière longue mais très droite, très unie, très honorable aussi.

En d'autres temps, oui ! mais il vécut dans des temps troublés, où les mauvais donnent la mesure de leur abjection, où les nobles, les généreux, donnent la mesure de leur vertu, s'élèvent jusqu'au renoncement complet, au sacrifice, au martyre.

La guerre éclate en 1939. M. Legeay a déjà regardé son fascicule de mobilisation qui porte : affecté spécial ! Allons ! c'est bien sa chance ! Comme au début de l'autre guerre, il se voit condamné à rester à l'arrière, à ronger son frein. Patriote ardent, soldat dans l'âme, il a gardé la haine de l'Allemagne, puissance de proie. Il serait heureux d'en déconcre une fois encore. Impossible !

Il se replie donc sur son travail accoutumé, se rendant compte au fond qu'il ne peut rendre à son pays plus grand service que d'insuffler dans l'âme des jeunes générations cet amour de la France dont la sienne brûle ! Ceci ne peut lui suffire : des œuvres se créent : il en est, et met à leur service ses précieux talents d'organisateur. Ainsi emploie-t-il les heures si longues de la "drôle de guerre". Puis vient l'effondrement, la débâcle, l'invasion; l'occupation. M. Legeay reste abasourdi ! Ce vainqueur de 18 ne veut pas croire à la défaite, il espère un sursaut, une nouvelle Marne, il entend que la France lutte jusqu'au bout, et n'accepte pas l'Armistice; il écoute avec soulagement, avec enthousiasme la haute et prophétique parole venue de Londres : "La France a perdu une bataille, la France n'a pas perdu la guerre !" Tout religieux, homme de discipline et de sacrifice, n'est-il pas un soldat ? Si l'on a pu dire : "Le soldat doit à son pays vingt-quatre heures par jour, plus sa vie !" le mot ne s'applique-t-il pas strictement au religieux ?

Pourtant le Directeur de Saint-Similien avait le droit strict de se cantonner dans son Apostolat rendu plus lourd par les circonstances et plus grave ! Il avait le droit de penser qu'en maintenant la flamme de la Foi, en

préparant des réparateurs et éventuellement des vengeurs, il accomplissait totalement son devoir envers la France exsangue, crucifiée. Il pouvait continuer, et n'y manqua pas, son aide à la Croix-Rouge, soutenir les œuvres de prisonniers, utiliser son influence pour soulager les veuves, les orphelins, et se croire quitte ! Or cet effort auquel il se livre jusqu'à la limite de ses forces ne suffit pas à son patriotisme, à son horreur profonde, à son mépris de l'Allemand dont il donna tant de preuves :

Un jour un officier lui demande fort poliment la route de Vannes ; mais il a prononcé Vannesse ! "Connais pas !" réplique M. Legeay et il tourne les talons. Plus tard, au Roscoat, un autre officier ramène un professeur blessé. M. Legeay doit le recevoir, accepter la main tendue ; mais il sort de l'entrevue blême, bouleversé, avouant qu'aucun geste dans sa vie ne lui a autant coûté !

Pourtant les Allemands sont là ; leur lourde poigne se fait sentir : ordre de livrer toutes les armes ! M. Legeay refuse, conseille de refuser, morigène les hésitants, s'empare de leurs fusils, de leurs revolvers, les cache !

Des semaines passent sombres, lourdes, et des mois ! La Radio anglaise grandit les courages, la brutalité froide du Boche exaspère les haines ! La Résistance s'organise dans Nantes bientôt terrorisée par l'exécution sauvage des cinquante otages. Quelles furent exactement les activités de M. Legeay dans ce début de la lutte clandestine ? nous avons peine à les préciser : dans son souci de préserver ses confrères, ses élèves, sa Congrégation, il ne disait rien, car dès la première heure il a envisagé le sacrifice total... mais pour lui seul.

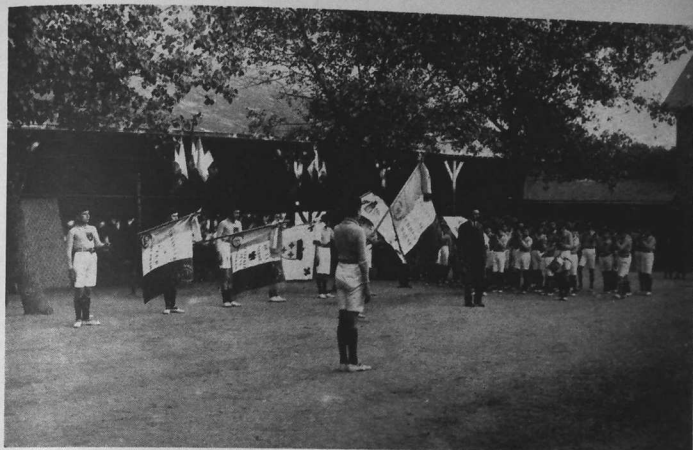
Très vite il se met en relations avec un réseau organisé par Madame de BONDY, dont faisaient partie plusieurs des fusillés ! Plus tard, du Roscoat, il restera en relations avec les Nantais qui lui rendirent de précieux services.

Se sentant filé il dut disparaître. En septembre 1940 il devenait économe du Postulat établi au Roscoat, en Pléhédel (Côtes-du-Nord) ; en août 1941 il en prenait la direction.

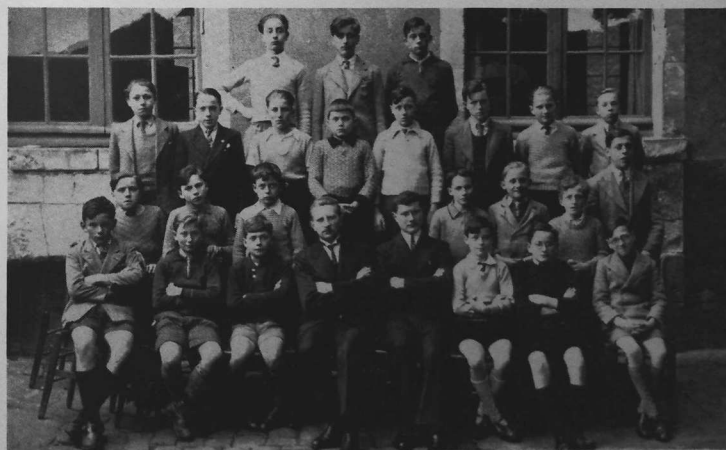
VII. — La guerre clandestine

Au Roscoat le nouvel Econome prouve immédiatement son esprit pratique et réalisateur : la maison fort pauvre est bientôt meublée, un moteur électrique monte l'eau aux étages ; un autre actionne le pressoir et la scierie

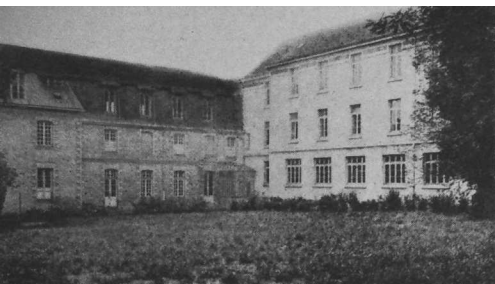
Page seize



Guérande



MM. Legeay et Laillet, 1935. (C. S.)



Nantes-Chantenay
Ecole Notre-Dame-de-l'Abbaye
Les Bâtiments vus du Parc



180. Châteaux de la Loire-I.-L.-F.
NANTES-CHANTENAY — Château de l'Abbaye (côté Nord)



Nantes-Chantenay
Ecole Notre-Dame-de-l'Abbaye
Vue de l'entrée principale

mécanique. Il rêve de donner à l'ancien manoir et à toute la propriété un aspect plus riant, de transformer en pelouse le jardin de l'Aumônier; il rêve... bien d'autres améliorations encore, ignorant que le temps lui est mesuré. Nommé Directeur il s'occupe du ravitaillement, avec quel entrain et dans quelles conditions ! n'hésitant pas à solliciter les commerçants de Nantes dont il reste l'ami. Surtout il fait la guerre : dans ce coin perdu de Bretagne, il a découvert un champ d'action vaste, une œuvre à sa taille.

Dès son arrivée, il commence à réchauffer les tièdes, à reconforter les hésitants, à proclamer son horreur du Boche ! Tout haut ! Trop haut peut-être. Parfaitement droit et loyal il ne croit pas à l'ignominie, à la trahison.

Un de ses Frères en religion et en résistance écrit : "Son dynamisme était tel qu'il trouvait aisément des collaborateurs pour les missions les plus périlleuses; son emprise tenait du prodige; je m'en suis aperçu en écoutant ceux qui l'approchèrent en cette année cruciale 1941 qui faillit voir l'anéantissement de l'Angleterre et la débâcle russe ! L'optimisme de M. Legeay rendait confiance à ses auxiliaires, les galvanisait !"

Autour de lui agit, évolue, conspire tout un monde. Frère Clair-Marie dans son mépris du Boche, répétait souvent : "Ils sont trop bêtes ! Ils ne m'auront pas !" Hélas ! ils l'eurent; lui et bien d'autres; mais quand on fait l'appel des survivants on reste stupéfait; on ne peut s'empêcher de penser que les policiers teutons se montrèrent bien lourdauds : comment ont-ils pu, pendant des années entières, frôler tant de braves gens aux allures paisibles sans soupçonner en eux des ennemis acharnés, habiles, dont l'activité ne désarmait jamais.

Énumérons quelques-uns de ces héros, de ces héroïnes, vivants ou morts, ceux au moins dont les noms nous sont parvenus, notre martyr ne nous pardonnerait pas de ne pas associer à sa gloire ses compagnons de lutte : M. François MARTIN, M. Jean LE GOFF, M. MARCHAIS, receveur des Postes à Lanvollon, Mademoiselle LEROY, M. Georges BONNIEC, garagiste à Lanvollon, M. Jean GUÉZOU de Bégard, M. LE GAC de Langoat, M. BONNIEC, Mme TILLY, Mesdames LEDUC, De SAINT-LAURENT, COZANNET, M. TORTY de Paimpol, M. L'HENORET, huissier à la Roche-Derrien, M. CARPENTIER de Paimpol, Mademoiselle JAFFREE de Kérity, Madame ALAIN, institutrice à Langoat, le Docteur MONJARRET de Paimpol... D'autres ! malheureusement le calepin du chef ne fut pas retrouvé !

Hélas ! deux au moins de ces braves, MM. Bonniec et Marchais ont payé de leur vie leur activité patriotique.

De ces soldats clandestins certains appartenaient à la Confrérie Notre-Dame Castille, commandée par le lieutenant-colonel ROULIER, dont l'histoire vient d'être écrite par RÉMY dans *La Guerre Secrète en France occupée*. Quelques-uns travaillaient isolément; d'autres comptaient à "la Bande à Sidonie". Cette troupe, qui devait fournir soixante déportés dont quatorze morts, affiliée au groupe 31 de l'Intelligence Service, était dirigée par Madame Suzanne WILBORTS, dite dans la Résistance SIDONIE. Heureusement revenue du camp de l'épouvante, "Sidonie" a voulu rendre à ses compagnons morts et vivants l'hommage qu'ils méritent, et le récit de leurs activités vient de paraître à la librairie Charles Lavauzelle, sous le titre *Pour la France*.¹

M. Legeay est plusieurs fois cité dans cet ouvrage, car à peine arrivé au Roscoat il se mettait en liaison avec "la Bande" où il reçut le pseudonyme de JEAN, et fut muni d'une carte d'identité au nom de Jean Boucher. Il s'y trouve en bonne compagnie : nombre de gendarmes de Paimpol et Lézardrieux apportent, par leur situation même, un précieux concours; M. le chanoine DUCHESNE, alors Curé-Archiprêtre de la Cathédrale de Saint-Brieuc et décédé en 1943 connaît parfaitement l'allemand et les Allemands, M. le chanoine POMMERET, professeur à l'école Saint-Charles fabrique les faux papiers, etc...

Avant l'arrivée de M. Legeay, "la Bande" a déjà plusieurs réalisations à son actif : ses affiliés cachent à Langoat, à La Roche-Derrien, les survivants d'un régiment anglais écrasé près d'Evreux en 1940; elle a signalé plusieurs aérodromes, celui de Serval surtout, indiqué la nécessité de bombarder le Pilier Rouge près Brest et la B. B. C. maintes fois remercia "Sidonie" !

Jean reçoit tout d'abord la mission de surveiller la côte sud de Bretagne, et réussit. M. Robert Torty, photographe à Paimpol, déclare : "J'ai travaillé sous la direction de M. Legeay du 28 décembre 1940 jusqu'à son arrestation : j'ai fourni le plan de la cale de Lorient où se trouvaient en construction des sous-marins et contre-torpilleurs, le plan de divers chantiers de démagnétisation fourni par un scaphandrier travaillant pour les Allemands, l'emplacement du dépôt d'essence camouflé dans la forêt de Lorges : je remettais ces renseignements à Jean qui les faisait passer aux Anglais". Arrêté le 5 mai

(1) Ce livre doit être lu par tous ceux qui veulent vraiment connaître l'ignominie nazie !

1942, M. Torty s'en tira avec un an de prison, la preuve de ses activités n'ayant pas été établie.

M. Legeay s'efforce surtout à secourir les Anglais encore cachés dans la région et les aviateurs tombés; il sauvera pour sa part vingt-deux soldats alliés. Le réseau d'évasion est vite établi, mais on manque de bateaux, les jeunes gens partis pour rejoindre le Général de Gaulle ayant emmené tout ce qui est susceptible de flotter; aussi faut-il risquer de longs voyages; certains de ces hommes sont difficiles à dissimuler, surtout à évacuer, à cause de leur type spécifiquement anglais ou écossais, de leur ignorance du français, ou pis encore de leur accent effroyable.

Voici quelques histoires qui méritent d'être conservées; le comique parfois y côtoie le drame. Le lieutenant-colonel Peter Gulcriff tombé d'avion est confié à la "Bande" qui réussit non sans peine à le faire passer en Espagne, d'où il atteint Gibraltar; bien entendu il se trouve dans l'incapacité de prouver son identité, et le commandement ayant télégraphié à Londres reçoit la réponse suivante : "Le colonel Gulcriff a été descendu au-dessus de Brest, l'homme qui se sert de son nom doit être un dangereux espion". L'évadé est, comme juste, mis en cellule en attendant le peloton d'exécution. Pourtant on s'informe, mais il faut le temps; de Bretagne les nouvelles finissent par arriver, le colonel enfin se trouve libéré et furieux : il avait eu chaud !

Le 28 décembre 1940 un avion tombe à Lanvallon; le pilote Arnold John arrive à Pléhédel, chez M. François Martin qui l'habille en civil et le fait conduire au Roscoat. M. Legeay lui fabrique de faux papiers grâce à la complicité du Secrétaire de mairie M. Keromès qui prête le cachet; le 2 janvier Jean Le Goff l'emmène à Saint-Brieuc par le car Bénech de Pludual; ils prennent tous deux le train pour Rennes, se restaurent à l'hôtel Duguesclin plein de soldats allemands. Jean Le Goff fait passer son énorme camarade (un mètre quatre-vingt-dix) qui bien entendu ne sait pas un mot de français, pour un sourd-muet, le conduit à Nantes et le remet à Madame de Bondy.

Au retour le jeune conducteur apprend de M. Legeay que le radiotélégraphiste Macmillin est resté chez Monsieur Marchais, receveur des Postes à Lanvallon, qui l'a habillé, photographié et muni d'une fausse carte d'identité. Le 5 janvier, il emmène l'homme à Ploufragan dans la voiture de M. Georges Bonniec, puis, par le train, à Rennes et à Nantes; pendant le voyage l'Irlandais vif, petit, facétieux, ne manque pas de bousculer quelques Boches, ayant soin

de s'excuser d'un gracieux : "Pardon". Lui aussi est remis à Madame de Bondy.

En mai 1941, M. Legeay apprend de M. Jean Bonniec que deux soldats anglais, Harry Pool et John Campbell venus de Dunkerque à pied et hébergés depuis un an chez M. Legac à Langoat risquent d'être pris; il les amène au Roscoat et les conduit à Nantes.

Dans les premiers jours d'octobre 1941 un avion tombe à Saint-Efflam près Saint-Michel-en-Grève. Accompagné de son fidèle Jean Guézou et de M. Marchais, M. Legeay se rend chez Madame Tilly de Bégard, la charge de ramener les rescapés chez Madame Le Cozannet à Langoat. Monsieur Torty avisé par le docteur Monjarret va les photographier, les habiller; malheureusement les trois aviateurs : le lieutenant-pilote Reece (canadien) les soldats Apleyard (Irlande du Nord) et Smith (néo-zélandais) se font photographier avec des Français ! grosse imprudence ! Vers le 15 octobre tous trois sont conduits à Nantes par M. Bonniec et mis en lieu sûr.

Or un colonel allemand vient d'être abattu dans la rue; les perquisitions commencent; les trois aviateurs sont pris, sans doute la Gestapo trouve-t-elle sur eux les malencontreuses photos.

L'activité principale de M. Legeay, moins visible et moins facile à préciser n'était pas là. Pour lui tout était matière à renseignement : tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il entendait, tout ce qu'il lisait. Pendant ses courses multiples, nécessitées par le ravitaillement, dans les trains, dans les cars, il parlait, interrogeait, mettait les gens en confiance. Il notait les emplacements des postes ennemis sur la côte, leurs effectifs, les travaux, les déplacements, les navires mouillés dans le Trieux.

Par qui transmettait-il les précisions acquises ? sans doute se trouvait-il en liaison avec un poste émetteur, car il ne semble pas en avoir possédé un lui-même. Il recevait des émissaires. En juin 1941 un agent du 2ème bureau français se présente : il se nomme Dufour, mais son nom de guerre est Marcel Vindictive, il entretient M. Legeay des possibilités d'un futur débarquement (déjà !), demande tous renseignements sur l'activité ennemie, l'emplacement des pylônes d'émission, etc. . .

Est-ce le résultat de cette visite ? L'activité de M. Legeay s'amplifie : il possède et transmet le plan de toutes les défenses de Paimpol à la pointe de

Port-Lazot; il détient les dessins de la côte tracés par les Allemands et enlevés par un brave inconnu, un ouvrier qui travaillait dans le sémaphore. Il s'occupe de trouver des emplacements, champs ou prairies, pour l'atterrissage d'avions destinés à prendre le courrier. Il cherche le moyen de faire parachuter des armes. Un de ses grands soucis est de camoufler les jeunes classes, d'embarquer les réfractaires pour l'Angleterre. M. et Madame Carpentier, logés à l'entrée du port fournissent des renseignements précieux grâce auxquels une équipe enlève un bateau, s'embarque et manque d'échouer : n'avait-elle pas oublié son compas sur le quai ! D'autres suivent la même route ! combien réussissent ?

Il désirait s'attacher un spécialiste — Radio de la Marine qui aurait organisé les liaisons, et s'informait des méthodes les plus simples et les plus pratiques de signalisation; il centralisait des renseignements variés touchant l'activité des ports, le mouvement des navires, l'aménagement des bateaux et des sous-marins. Le 12 juillet 1941 il rencontra à Paimpol une personnalité éminente de l'Intelligence Service; on convint que la B. B. C. lancera les 17 et 18 juillet un message à son adresse. Or le message ne fut pas lancé à l'heure fixée, et M. Legeay fort ému, pensant avoir eu affaire à un agent de la Gestapo disait : "Je suis brûlé !" Enfin le 18 au soir la B. B. C. publiait : "Nos amis de Plougastel-Daoulas peuvent aller de l'avant". M. Legeay respire à l'aise. . . et travaille.

Toutes les visites n'étaient pas sûres. Huit jours avant son arrestation, très tard dans la soirée, un jeune homme se prétendant récemment débarqué d'Angleterre se présente dans le but "de commencer le sabotage"! Monsieur Legeay alors souffrant lui démontre que le moment n'est pas venu. Nul ne revit l'individu. Etait-il un patriote ou un membre de la Gestapo chargé de le filer, de reconnaître les lieux ? En fait, le jour de l'arrestation, un des agents jeta de l'extérieur un coup d'œil vers la fenêtre de sa chambre puis y monta tout droit.

Le mercredi 12 novembre 1941, M. Legeay se trouvant à Saint-Brieuc pour ses emplettes mensuelles aurait, dit-on, rencontré un homme qui, en paroles, se montra plus anti-boche que lui; ils auraient même déjeuné ensemble. Quelques jours après la B. B. C. allait donner l'ordre "d'arrêter tout travail !"

VIII. — Les prisons

Commit-il quelque imprudence ? Probablement ! Nul ne peut mener un tel jeu pendant des semaines, des mois, sans qu'une démarche, une visite, une parole soient surprises par des yeux défiants, des oreilles aux aguets. Pourtant M. Legeay prenait de multiples précautions, non pour se protéger lui-même, mais pour éviter d'attirer la foudre sur l'établissement dont on lui confia la charge, sur ses confrères, sur ses élèves. Nul n'y connaissait ses activités. Voyageait-il la nuit, — et c'était fréquent — il s'arrangeait pour rentrer de bon matin, sonnait lui-même la cloche du réveil et se présentait le premier à la prière.

Parla-t-il trop ? Sans doute ! mais il entendait soutenir le moral, réchauffer les défaillants. Et puis il n'envisagea jamais l'hypothèse de la trahison. Pourtant il fut livré et vendu ! Nous n'avons pas à faire état de certains bruits. M. Legeay ne désirerait pas être vengé ! S'il est un Judas, laissons-le à sa conscience et à Dieu.

Le 13 novembre le Directeur en civil, vers huit heures du matin, sort de la maison à vélo ; il va porter à la poste de Pléhédel le courrier des maîtres et des élèves. Une grande voiture marchant lentement le croise, s'arrête ; cinq hommes sautent, le saisissent, l'embarquent. Personne n'aurait rien su si la scène ne s'était déroulée devant une ferme isolée ; une femme derrière sa fenêtre vit le drame et courut prévenir.

Le soir les policiers se présentent au Roscoat, montent directement à sa chambre, saisissent les papiers et se retirent sans apercevoir, grâce à Dieu ! une paire de bottes d'aviateur anglais mal dissimulée dans l'armoire. S'ils avaient mis la main dessus, vraisemblablement la maison eût flambé !

Le même jour, la Gestapo perquisitionna chez Madame DELAUMEAU, sœur de M. Legeay, mais ne releva rien de compromettant. Toutefois, elle est arrêtée, emmenée à Lafayette, prison de Nantes. Le lendemain transférée à la prison d'Angers elle subit de nombreux interrogatoires, fait l'impossible pour disculper son frère. L'habileté des réponses n'ayant pas permis aux Allemands de rien suspecter, elle fut relâchée le 18 novembre, et rentra à Nantes.

Presque toute "la bande à Sidonie" peu après tombe aux mains de la Gestapo. Deux coups de filet au début de février et en mai 1942 amènent

l'arrestation de Madame Wilborts, de MM. Turban, Le Deuff, de soixante Rennais ou Rennaises. Seule restait en liberté — provisoirement — Mademoiselle Yvette Wilborts qui, gardant son sang-froid, avant d'être capturée, eut la présence d'esprit d'enterrer les papiers du groupe dans un coin du Thabor !

M. Legeay emmené d'abord à Saint-Brieuc fut transféré à Angers puis, après huit jours, à Fresnes. L'énorme prison, vidée depuis l'invasion de ses pensionnaires habituels, se trouvait transformée par l'occupant en un gigantesque caravansérail où se retrouvaient les plus purs, les plus nobles fils de France, amenés de tous les points du territoire. Combien y passèrent les heures suprêmes de leur vie — attendant le peloton d'exécution ! Que de larmes coulèrent entre ses murs sinistres, que d'adieux déchirants y furent échangés ! Si la Conciergerie garde le souvenir des victimes de la Terreur, Fresnes garde celui des victimes de l'odieux ennemi. Aujourd'hui la prison a repris sa destination première, c'est dommage ! la France reconnaissante se devrait de la transformer en musée, en chapelle, en mémorial.

Frère Clair-Marie y séjourna quatorze mois. Dans quelles conditions ? A Fresnes, après sa condamnation à mort, Monsieur Legeay eut comme compagnon de cellule, Monsieur DAVID, professeur de gymnastique au collège Saint-Stanislas à Nantes. Ils se connaissaient depuis longtemps. Avec quelle joie ils durent se rencontrer !... Mais nous ignorerons toujours les sentiments qu'ils éprouvèrent dans cette rencontre : Monsieur David est décédé en Allemagne des privations qu'il avait subies.

Deux lettres, l'une en date du 24 février 1942, l'autre du 20 avril, les seules qui soient parvenues, nous renseignent douloureusement.

La première demande pêle-mêle : objets de toilette, vêtements, chapelet, "de temps en temps quelques livres sérieux : Tanqueray par exemple, littérature !" et de la nourriture : "chaque semaine ou tous les dix jours un colis de nourriture de 2 livres au maximum : pain coupé en tranches, biscuit, pain d'épices, chocolat, saucisson, fortifiant !" et pour conclure, ce cri navrant : "je souffre de la faim !"

Le malheureux ajoute : "aucun secours religieux. Voulez-vous écrire à l'aumônier catholique de la prison de venir me voir ? Inutile de m'écrire... ne suis pas malade, mais très amaigri et très affaibli. Ne suis pas près de

vous revoir ! Priez beaucoup pour moi. Je prie pour tous les amis !" En post-scriptum : "seule lettre autorisée".

La seconde lettre du 20 avril 1942 est plus douloureuse encore : "nous mourons de faim ici !" La voici intégralement :

Monsieur Legeay, Jean-Baptiste, No 196, 3ème division,
Prison de Fresnes.

Le 20 avril 1942.

Bien cher ami,

Je vous remercie bien cordialement de tout ce que je devine que vous faites pour moi. Que le Ciel vous le rende. J'attends avec impatience le jugement qui aura lieu, je suppose, au courant de mai. J'essaierai de vous faire prévenir du jour pour que vous veniez alors me voir rue Boissy-d'Anglas, et connaître le résultat. Faire dire une messe ce jour-là s. v. p. Vous m'apporterez à manger, je vous prie, et réserve de chocolat. Mes forces baissent un peu chaque jour, malgré le supplément que vous me faites porter et que j'apprécie tant : c'est si bon et si réconfortant ! Mais nous sommes de moins en moins nourris. C'est inhumain ! Je viens d'être autorisé à recevoir deux kilos de nourriture par semaine. Mais le juge ayant reçu la visite de Mme la Marquise de SESMAISONS, je ne sais à la prière de qui, il m'a dit que c'est cette dame qui me fera envoyer chaque semaine par la Croix-Rouge les deux kilos de nourriture. Vous n'auriez donc plus à vous en occuper, ni le Roscoat non plus. Assurez-vous avant de cesser les envois, que les choses se feront bien. Pouvez-vous continuer à prendre mon linge sale ? Une fois par quinzaine suffirait. Que celui qui apporte la valise attende qu'on la lui redescende : le 21, le 5 mai, etc. . . J'ai reçu le 17 courant une lettre du Père Leroy du 5. J'ai pleuré d'attendrissement en la lisant. Remerciez-le. C'est la seule lettre reçue. Pourquoi M. Mahé ne m'écrit-il pas ? et vous ? Je voudrais des nouvelles du Roscoat, de l'Institut, de ma famille. . . J'ai écrit quant à moi le 24 février, le 16 mars, et celle-ci est la cinquième. A-t-on reçu celle du 16 ? J'y demandais beaucoup de choses réclamées dans la précédente. J'ai reçu le 17 mars le premier colis : chaussettes, chaussons, articles de toilette (qu'on m'a laissés) pas de pharmacie, mais 250 grammes de chocolat. On m'a enlevé aiguilles et fil. Je n'ai jamais reçu la mallette contenant pardessus, pantalon, pull-over et linge. Est-elle perdue ? J'ai besoin de flanelle ; faites l'impossible pour la retrouver. Reçu un peu de linge le 31 mars : des mouchoirs à

Page vingt-quatre



En chaloupe.



Pèlerinage nantais à Lourdes.



NANTES - Ecole St-Similien - 5, rue de Bel-Air - Maison d'habitation des Maltais



NANTES - Ecole St-Similien
16, Rue Tolensac

vous, 2 chemises pas commodes parce que sans col. J'aurais besoin d'un cache-nez ou cache-col pour aller au tribunal avec épingle de sûreté. L'aumônier a passé quelques minutes dans ma cellule pour la première fois le vendredi-saint. Il m'a promis alors de revenir le lendemain, puis chaque samedi me donner la Sainte Communion et me confesser. Mais cruelle déception : *je ne l'ai jamais revu*. Voulez-vous rester en contact avec lui, lui porter un ou deux volumes par semaine : littérature, histoire. Peut-être viendra-t-il me les apporter. Je n'ai que Tanqueray à étudier et à pratiquer. Le Bon Dieu m'ouvre bien des horizons et me gâte. Ce qui ne m'empêche pas de souffrir beaucoup de ma situation présente. J'ai surtout peur que ma santé ne s'écroule avant la fin. Je ne suis pas malade, mais je ne tiens plus debout et ne puis voir le docteur dont une série de piqûres me ferait tant de bien. Donnez de mes nouvelles au Roscoat. Qu'on prie pour moi de plus en plus. J'ai bon espoir : mon moral est bien plus haut que précédemment. Il me faudrait manger davantage et je serais beaucoup mieux tout de suite. Merci au Roscoat de ce qu'ils font pour moi. Communiquez-leur cette lettre. Je prie pour eux. Qu'on écrive à ma sœur et qu'elle-même m'écrive. Mon bon souvenir à Monsieur Faillé. Excusez ce brouillon que vous allez prendre pour une lettre d'affaires. Je vous le rends en prières. Si la Croix-Rouge pouvait encore autre chose pour moi, par exemple me faire visiter par un docteur. *Nous mourons de faim ici*. Je suis un des rares favorisés qui reçoivent des victuailles. Merci encore. Ecrivez au Révérend Frère à mon sujet, je vous prie. Dites-lui que je n'aurai pas à prendre d'avocat sans doute, contrairement à ce que je lui avais fait dire. Cette lettre mettra sans doute 15 jours à vous atteindre et votre réponse autant pour me venir. Confiance. Union de prières. Soyez assuré de mes sentiments fraternels et de ma vive reconnaissance !"

Si nous n'avions d'autres documents que ces deux lettres, il serait difficile de préciser dans quel esprit le Frère Clair-Marie supporta sa longue et inhumaine captivité. Nous pourrions seulement supposer que l'homme dont l'âme était assez haute pour écrire en 1919 : "si le Bon Dieu n'a pas voulu de moi, c'est parce que je n'étais pas prêt", dut, en 1942 utiliser au mieux sa souffrance pour s'épurer encore et monter vers les sommets.

Les témoins, les camarades rescapés sont unanimes dans leurs appréciations : à Fresnes, comme ailleurs, M. Legeay joua le rôle de consolateur, d'entraîneur et de chef. Il garda jusqu'au bout son moral et même sa gaieté,

il sut faire passer dans les âmes de ses frères de souffrances un peu de la force dont la sienne débordait.

La Bretagne n'abandonnait pas le prisonnier; non contents de lui faire parvenir vêtements et nourriture, dans la mesure permise et si faible, ses confrères s'étaient mis en relations avec un avocat parisien habitué à plaider devant les tribunaux allemands. En avril celui-ci fait savoir qu'il n'a pu obtenir aucun renseignement : "l'affaire est considérée comme secrète"; le 29 mai il prévient : "l'affaire passera dans une quinzaine de jours, la situation de M. Legeay me paraît assez compliquée !"

Le procès s'ouvrit le 27 juin 1942 dans la salle du Continental, rue Boissy-d'Anglas. Une des "complices" du Frère Clair-Marie, condamnée à mort et rescapée de Ravensbruck, Mademoiselle LE BELZIC, de Nantes, veut bien nous communiquer ses notes; nous nous contentons de les transcrire dans leur vivante et émouvante simplicité.

"Le soleil d'été nous éblouit : nos yeux fatigués par sept mois de détention supportant mal son éclat. Les portes de la prison de la Santé s'ouvrent : un autocar nous attend. Bien encadrées par des soldats armés il nous serait difficile de nous échapper. Nous savons où nous allons et que pour plusieurs d'entre nous la peine capitale terminera ces heures de lutte. Pour les femmes une rude partie s'engage : il faut sauver les hommes. Après sept mois de séparation, nous allons les revoir. Nous savons que leur sort fut encore plus pénible que le nôtre, et nous posons bien des questions en montant le somptueux escalier de l'hôtel. Nous conservons un espoir : pouvoir leur dire un mot; leur parler un instant. Hélas ! nous ne pourrions que refouler nos larmes et contempler douloureusement ce mari, ces amis que la souffrance et les privations ont si cruellement marqués. M. Legeay paraît très fatigué, très amaigri. Son visage est empreint de ce calme extraordinaire que nous lui verrons toujours au cours de ces audiences terribles, qu'il faut avoir vécues pour savoir ce qu'elles furent.

"Une grande salle du Continental est spécialement aménagée pour la cour martiale allemande. Trois tables disposées en fer à cheval autour desquelles siègeront la cour et les avocats. Aucun de ces derniers n'est français.

"On nous fait asseoir les uns à côté des autres sur quatre ou cinq rangs. Je suis au premier, près de M. Legeay; pendant quatre semaines il en sera ainsi chaque jour.

"Ce premier jour ne fut qu'un long interrogatoire d'identité. Quand il fut terminé, les femmes furent emmenées les premières. Impossible d'échanger un mot avec les hommes. Nous savons seulement qu'ils ont faim. M. Legeay ne s'est pas plaint, mais son visage et ses mains amaigris prouvent assez que la faim le tenaille. Un jour il put me confier : "J'ai fait la guerre de 14 dans les tranchées, ce ne fut rien auprès des sept mois que je viens de vivre".

"Notre retour à la Santé fut pénible, mais notre résolution est prise : "pendant le procès les hommes n'auront pas faim, nous leur apporterons à manger"; notre camarade DÉDÉ sut chaque jour nous procurer du pain pour eux.

"Le lendemain cinq seulement d'entre nous viennent au Continental : 4 femmes, un homme : M. Legeay; nous étions les plus coupables ! Très vite les femmes furent éloignées; seul M. Legeay reste aux prises avec ces militaires qui cherchent par tous les moyens à nous perdre et à nous faire compromettre les autres. Les éclats de voix venus jusqu'à nous font comprendre que ces messieurs ont affaire à forte partie. Malgré son épuisement M. Legeay garde une volonté que rien n'ébranle. C'est d'une voix ferme qu'il répond à toutes les questions. Il ne compromet personne, il refuse net de donner un nom qu'on lui demande avec insistance. Les injures lui sont prodiguées; les dates-souvenirs de ses joies de religieux donnent occasion à des moqueries stupides. Ils voudraient le voir désarmé, mais jamais pour leur répondre il ne perd son calme, preuve de sa discipline intérieure.

"Devant son attitude calme et résolue, après lui avoir dit qu'il est le déshonneur des siens, la honte de sa communauté, un homme dangereux pour la société, les juges décident qu'il viendra désormais aux audiences avec les menottes. Si cette mesure fut pénible pour lui, elle le fut aussi pour nous. Je le vois encore essayant de cacher ses mains attachées aux regards de sa sœur et de ses confrères venus l'assister.

"Certains interrogatoires lui furent particulièrement cruels. "Je ne sais plus si j'ai fait mon devoir, me confiait-il à la fin du procès. Ils m'en ont tellement dit que je ne sais vraiment plus !" Je pus ce jour-là lui dire toute notre admiration et combien nous étions fières de l'avoir pour camarade. "Vous le croyez vraiment ?" Sur ma réponse affirmative, il retrouva ce sourire qui n'était pas de la terre et donna sa pensée à ses compagnons pères de famille qui demain seraient aussi condamnés.

"Deux jours avant le verdict, il eut l'espoir d'échapper à la double peine de mort : aucune preuve pour espionnage n'ayant été découverte.

"Je l'entends encore me dire en sortant de l'audience : "Heureusement ils n'ont rien trouvé pour l'espionnage." Comme lui, je poussai un soupir de soulagement. Bien court ! Le lendemain, de ma place, je vis le procureur allemand déposer devant le président des papiers. Pouvions-nous supposer qu'ils étaient des preuves du travail de M. Legeay ? Nous ne tardons pas à l'apprendre. Des papiers pris chez des résistants de Bréhat et de Paimpol confirmaient la part active prise par M. Legeay. Alors que nous attendions le réquisitoire, M. Legeay est à nouveau interrogé. Il est prouvé que certaines pièces sont écrites de sa main ; mais il les laisse comparer sans avouer. Maintenant ils sont sûrs de tenir un de nos chefs. Si une grande angoisse l'étreignit à cette heure, il n'en laissa rien paraître. Lui qui avait tout fait pour sauver ses camarades se trouvait brusquement accablé et nous ne pouvions rien pour lui !"

"Alors ce furent les monotones plaidoiries des avocats allemands, longues et sans intérêt. Ne sommes-nous pas d'avance condamnés à mort ? Ces avocats plaident pour la forme, pour donner au jugement un semblant de légalité !

"Le 17 juillet vers quatre heures de l'après-midi, nous nous trouvons réunis pour la dernière fois dans la salle : 28 bretons, surtout des Nantais : "c'est la distribution des prix !" murmure M. Legeay. A peu de chose près nous connaissons déjà les condamnations. Après avoir salué à l'hitlérienne, le président annonce : "*Au nom du peuple allemand, Legeay Jean est condamné à mort : une première fois pour espionnage, une seconde fois pour aide à l'ennemi*". Suivent cinq autres condamnations à mort, deux hommes, trois femmes, et des peines variant de dix ans à six mois. La lecture fut écoutée dans un émouvant silence ; pas un mot, pas un geste ne trahirent notre émotion. La cour se leva ; nous étions des condamnés. Alors seulement nous eûmes le droit de nous parler librement et pour la dernière fois. A cette minute, j'en suis sûre, M. Legeay a fait le sacrifice de sa vie : il parle à son avocat qui ne lui laisse aucun espoir de grâce. "J'aurais désiré vivre encore, dit-il, pour me consacrer plus aux enfants mais puisqu'il en est ainsi, j'accepte la volonté de Dieu". Nous lui parlons encore un long moment. C'est un être radieux, son sacrifice accepté rayonne sur nous. Nous lui faisons nos adieux, nous lui promettons s'il n'échappait pas, si nous devons revoir la France, de

garder sa mémoire, de ne jamais l'oublier. Alors il me dit : "*Si j'en ai encore la force, avant l'exécution je crierai : "Vive la France, vive le Christ*". Ce fut la séparation. Il pensait être exécuté assez rapidement. Mais les Allemands sont habiles à torturer. Un jour une de mes compagnes put me glisser en apportant la gamelle de café (nous étions de la même affaire) : "Les hommes sont graciés !" Quelle joie ! Hélas ! ce n'était que pour reculer l'heure fatale, puisque M. Legeay fut exécuté le 10 février 1943 et ses deux compagnons en octobre 1943 ! Des trois femmes graciées l'une est morte à Ravensbruck.

"Combien de fois, avec une de mes compagnes, seules au milieu d'étrangères, nous avons évoqué la chère figure du Frère Jean. J'entends encore cette compagne, qui ne devait pas revenir, les yeux au ciel, comme apercevant un visage me dire : "Vous souvenez-vous de M. Legeay ? de son calme ? de son rayonnement ? Ah ! oui, celui-là était un homme ! avec quelle joie, je le reverrais !" L'éternité les a réunis tous les deux.

"Que ceux qui l'ont connu, que ceux qui furent ses élèves soient fiers de lui ! Qu'ils n'oublient jamais les leçons de volonté, d'énergie, de loyauté, que furent sa vie et sa mort. Pour moi je garde un souvenir ému, une admiration profonde à ce grand chrétien, à ce grand Français !"

Nous ne saurions rien ajouter à ce récit magnifique, sauf un incident rapporté par "Sidonie" :

Les Allemands, avec leur fourberie traditionnelle, essayèrent d'utiliser la capture de M. Legeay pour obtenir des renseignements : Madame Wilborts comparaissant rue Boissy-d'Anglas, devant deux officiers, s'entendit exhorter aux aveux : "Nous avons arrêté l'un de vos chefs, J.-B. Legeay, et nous l'avons fusillé hier à la Santé, comme c'était notre droit. Il a tout pris sur lui : vous pouvez donc parler sans lui faire tort, puisqu'il est mort !" Mais "Sidonie" connaissant les Boches se garde de rien dire ; le soir par les tuyaux de water qui servent de téléphone elle réussit à communiquer avec Jeanne PERROT. Celle-ci répond : "Mais non ! M. Legeay va bien ! quoique condamné à mort deux fois, il est gracié, et déporté en Allemagne !"

Huit jours après sa double condamnation à mort, Monsieur Legeay vit sa sœur, à Fresnes. Rencontre émouvante !... Ils purent s'embrasser. Quelques jours après, Madame Delaumeau revint à Fresnes, en compagnie de Monsieur PRODHOMME, Visiteur des Frères à Nantes ; ils réussirent encore à

voir le prisonnier dans une entrevue de 20 minutes. Ils remarquèrent le calme, la tranquillité parfaite du condamné; sa conscience approuvait tout ce qu'il avait fait. Mais un officier allemand assistait à l'entretien, prenant note de ce qui se disait. Les interlocuteurs ne purent d'ailleurs s'approcher, se trouvant enfermés chacun dans une sorte de box grillagé. N'importe ! les mots de courage, d'espérance de se revoir, de grâce illuminaient un peu la conversation et l'on se quitta sur un vague espoir. Hélas ! ce devait être le définitif adieu !

IX. — Le calvaire

Aussitôt la condamnation prononcée, les Frères de La Mennais remuèrent ciel et terre pour sauver leur malheureux confrère. Le Cardinal Suhard, Archevêque de Paris, dont la souple diplomatie fit épargner tant de vies humaines se mit en campagne : après bien des démarches la peine fut commuée en travaux forcés à perpétuité, et le 4 janvier 1943, M. J.-B. Legeay quittait Fresnes pour l'Allemagne; après plusieurs étapes, il arriva à la prison de Rheinbach, à 20 km. à l'ouest de Bonn, dans la Rhénanie.

Comment accueillit-il cette grâce inespérée ? Nous l'ignorons ! sans doute poussa-t-il un immense soupir de soulagement. La mort ! il l'avait acceptée avec générosité, avec foi; mais le sacrifice était rude pour cet homme de 45 ans, en pleine vigueur, en pleine ardeur, et il dut considérer ce départ pour la Rhénanie avec une joie profonde. Car en ce début de 1943 la force hitlérienne semblait déjà ébranlée, il le savait, et pouvait se demander sans trop d'angoisse : "Combien de temps durera la perpétuité ?" Pour le moment c'était la vie ! Hélas ! il ne connaissait pas encore complètement la perfidie allemande : il allait à la mort !

Quelle fut son existence pendant les jours passés à Rheinbach, nous n'en saurions pas grand'chose si la Providence ne nous avait mis en relations avec un autre détenu, M. REINHAR D'ERIC qui veut bien nous renseigner : "J'ai fait la connaissance de votre confrère à Cologne, pendant mon transfert vers la prison de la Gestapo à Munster; je venais de recevoir ma deuxième condamnation aux travaux forcés à perpétuité !"

Voici des détails sur l'effroyable maison de correction, où M. Reinhar vécut cinquante-quatre mois, que peuplaient en 1943 plus de 4 000 forçats.

"Des corridors étroits convergeant en étoile, des murs noirs, des grilles, des coins et des recoins sombres, une odeur de fauve, des gamelles sales, un fourmillement d'humanité à l'étroit, avec un jour avare. Voilà la première impression que donne cette maison du silence.

"Jusqu'en 1939 un seul détenu occupait chaque cellule, une pièce de 2 m. 30 sur 1 m. 30 qui donne un volume de 7 mètres cubes 50 à 8, 50 avec une petite fenêtre où le soleil ne pénètre pas à cause de la disposition des carreaux et du grillage.

"Un lit de fer relevable, avec des planches comme pailleasse d'une surface de 1 m. 85 sur 0 m. 60, une table fixée au mur et aussi relevable abaissée seulement pendant les repas, c'est-à-dire 80 à 85 minutes par jour, lorsque le gardien ouvre le cadenas pour qu'on puisse retirer la chaîne du tabouret et la table.

"Comme W.C. une espèce de tuyau de poêle d'un diamètre de 15 à 20 cm.

"Trois détenus logent dans cette cellule étroite, sans air, infecte, forcés par l'appel impérieux de leur estomac, de manger deux fois par jour la soupe "déshydratée" génératrice de diarrhée et de furonculose.

"Voilà le sort presque insupportable des détenus, vivant dans une promiscuité répugnante.

"Le régime alimentaire condamne irrémédiablement à la déchéance physique. Un morceau de pain noir de 100 à 125 grammes, un quart de café à base de glands et deux fois par jour une soupe de légumes d'un litre — déshydratés — et par conséquent dévitaminés.

"Des soins médicaux, inutile de parler. Quand un détenu demandait le médecin, c'était son inscription pour les Pompes Funèbres; que ce fût pour une blessure ou pour un mal de dents, une injection calmait les douleurs; quelques heures plus tard le malade était guéri pour toujours !

"La description que je devrais faire des méfaits de ces chevaliers de la "svastika", des actes atroces de leur sauvagerie est telle que je ne désire pas les retracer".

Nous possédons un autre témoignage et combien précieux : celui de M. KERNIVINEN, commerçant à Ploërmel : "J'ai fait la connaissance de Jean Legeay en gare de Mannheim, en janvier 43 et j'ai partagé sa cellule pendant plusieurs jours. Très maigre, les yeux cernés, il avouait : "J'ai toujours

faim !" Mais quel magnifique moral il montrait : un de nos compagnons épuisé, découragé, se redressait sous ses plaisanteries et ses affirmations : "Nous gagnerons la guerre !" Il s'amusait à faire semblant de l'hypnotiser : on ne se croyait plus en prison !

"Arrivés à Rheinbach le 26 janvier au soir, nous subîmes un premier interrogatoire le 27 dans la prison même. L'interprète, un Alsacien, prisonnier lui-même, appelle Legeay et lui dit fort haut : "Avance, et mets-toi devant cette g. . . . de macaque !" L'officier ne comprend rien au rire général et se fâche ! Après l'identité, il interroge : "Quelle profession ? — Professeur d'anglais. — Professeur d'anglais ! Pourquoi pas d'allemand ? — Et vous pourquoi ne parlez-vous pas le français ?" L'autre se dresse, pose la main sur son sabre, puis se rassied sous le regard froid de Jean.

"Le 28 nous passons à la photographie : on nous prend nus jusqu'à la ceinture, un écriteau portant notre nom et notre numéro.

"Le 29 nous passons devant le prêtre; en sortant Jean Legeay me glisse : "Fais attention, c'est un prêtre, mais je crois bien qu'il est nazi; mon affaire est en suspens. . . Je crois que tout est à recommencer". Puis il fut isolé comme condamné, je ne l'ai pas revu."

Le centre quaker de Paris en annonçant le transfert affirmait : "Vous allez recevoir de ses nouvelles, car il est autorisé à vous écrire".

S'il écrivit, rien ne parvint; nous ignorons donc dans quelles conditions la grâce accordée à Paris se trouva annulée en Allemagne. Subit-il un second jugement ? des tortures ? mystère.

Entre lui et ses amis le silence, le silence de la mort s'établit. Il fut rompu en juillet 1945 par une réponse de la Croix-Rouge à une demande de Madame Delaumeau. Hélas ! elle était péremptoire :

"Le Lieutenant Lacaze, 75 rue de Lille, Paris, nous a rapporté une liste de Français tués à Cologne, et enterrés au cimetière ouest de la ville. Parmi ces noms nous relevons celui-ci : Monsieur Jean-Baptiste Legeay, né le 10 - 2 - 97 tué le 10 - 2 - 1943 à 20 heures 15". M. Legeay était mort pour la France au jour de ses 46 ans !

Depuis lors les renseignements sont venus et d'abord une lettre de l'aumônier catholique allemand qui l'assista : nous la reproduisons intégralement dans son français rugueux mais fort clair :

Page trente-deux



Vues du Postulat
du Roscoat





Postulat du Roscoat, 1940-1941.

Heinrich Geriges,
Kolu-Bayenlhal,
Hebbelstrage 81.

Madame,

“Votre frère J.-B. Legeay m’a donné adresse me priant de vous donner ses meilleures salutations, qu’il m’a données lorsqu’il se trouvait à Cologne. Comme vous savez, il était condamné à mort par un tribunal militaire à Paris, et alors transporté à la prison de Rheinbach, 20 km à l’ouest de Bonn, dans la Rhénanie. Le 4 février 1943 on l’a envoyé à la prison de Cologne, sans que votre frère savait pourquoi. Vers quatre heures de l’après-midi du 10 février par un Procureur de l’Etat informé, que chaque acte de grâce était refusé votre frère restait seul dans une cellule et pouvait se préparer à sa mort. De ce temps-là, j’étais chez lui, et je l’ai pas quitté. Il était tranquille et résolu. Pendant ce temps, il a beaucoup prié, il a écrit quelques lettres, aussi un peu mangé, et surtout il a préparé son âme pour l’entrée dans l’éternité. Il a fait une confession générale, et après-ça, il a accepté la Sainte Communion avec une piété très grande. Il a encore renouvelé ses vœux. Presque au moment de sa mort, il m’a dit qu’il désirait faire sa mort, comme un sacrifice religieux. Il désirait mourir :

- 1° — pour ses péchés
- 2° — pour sa Congrégation
- 3° — pour ses jeunes gens de l’école
- 4° — pour sa Patrie.

Avec cette volonté, il est mort absolument tranquille. Sans aucune larme et sans trembler. Il a fait sa dernière route dans la force supernaturelle, qu’il avait acceptée dans ces heures-là de la religion. Le 11 février, je l’ai enterré à la Westfriedhof Koln Crab 69, avec une bénédiction sacerdotale.

Je me souviens qu’il était un homme pieux, et aussi joyeux, et il l’était jusqu’au dernier moment. Après cette vie il se trouve chez le Bon Dieu, au ciel, je vous l’assure comme prêtre, qui l’a assisté à la fin de sa vie. Il priera au ciel pour vous et pour les siens.

Avec mes salutations distinguées,
Oberpfarrer.”

Le même aumônier a publié dans la revue "ETUDES" en mai 1946 la notice suivante :

"Il était Frère Congréganiste et, comme tel, professeur dans une école technique. La Gestapo l'avait arrêté et un tribunal de guerre en France l'avait condamné à mort. Il devait attendre dans une prison allemande le résultat de son recours en grâce, et lorsqu'il vint à Cologne avec la sentence, il ne lui restait plus qu'une semaine à vivre. Il s'est préparé à la mort, durant les dernières heures, comme il convient à un pieux Frère enseignant. Puisqu'il devait mourir, il ne voulait pas accueillir la mort en y résistant intérieurement ou avec amertume. Il savait bien que l'on avait beaucoup prié pour sa vie; s'il devait mourir malgré cela, c'est que la mort était le meilleur destin pour lui, et de ce moment jusqu'à la dernière minute de sa vie, sa joie intérieure ne le quitta pas. Face à la mort, il renouvelle à haute voix ses vœux de religion et offre sa vie à Dieu pour les pécheurs, pour sa Communauté et pour ses élèves.

"A quelques très rares exceptions près, tous ont écrit une ou plusieurs lettres aux leurs, parents et amis. Ils savaient naturellement, que ces lettres devaient passer à la censure du tribunal, elles ne contenaient rien qui ne fut convenable et aurait pu les faire saisir. On nous a toujours assuré que ces lettres n'avaient pu être envoyées pendant la guerre aux destinataires mais qu'elles le seraient après la guerre. Toutes les lettres étaient immédiatement remises au tribunal. Il m'a été dit malheureusement que jusqu'à présent ces lettres n'étaient pas encore parvenues et les essais faits pour les retrouver sont restés sans résultat. Mais je sais, leurs auteurs me les ayant presque toujours lues, que ces précieux souvenirs étaient pleins de courage et écrits pour apporter aux leurs un soulagement."

Ces deux documents ne précisent pas le genre de supplice, mais nous le connaissons par d'autres renseignements : les Allemands n'eurent pas la pudeur d'accorder à ce soldat la mort du soldat : le peloton d'exécution. M. Legeay fut décapité à la hache.

La victime n'eut à ses côtés à l'heure du sacrifice ni un ami, ni un Français, nous ignorons donc s'il put réaliser son vœu de mourir en criant : "Vive la France ! vive le Christ !", mais nous savons au moins comment le drame dut se dérouler et nous le savons par M. Reinhar d'Eric qui assista un jour, bien malgré lui, à une exécution.

"Les exécutions à la hache sont d'une perfection remarquable et les Chinois sont loin d'être les maîtres en cet art.

"Le délinquant écoute dans un petit hall le jugement suprême par le procureur de l'Etat, l'Ecclésiastique donne l'absolution. Le bourreau habillé de noir avec gants blancs lui fixe ensuite les pieds et les mains sur une porte avec des courroies et, lorsque le procureur de l'Etat brise le bâton en bois représentant la vie, le bourreau appuie sur un bouton, semblable à celui d'une sonnette électrique, la porte tombe à la manière d'une bascule et dans le même moment la hache d'une dimension de 80 cm de long sur environ 40 cm de large décapite le condamné. La hache est ajustée de telle façon que la vertèbre est tranchée avec une précision qu'on ne peut jamais égaler avec la guillotine.

"L'exécution dure environ quatre secondes, le bourreau prend ensuite la tête par les oreilles et la montre au tribunal. Cinq minutes avant l'exécution le délinquant reçoit une piqûre qui lui paralyse les cordes-vocales. A Dortmund on a exécuté environ 25 à 30 condamnés par jour."

Enfin un dernier document est parvenu, le plus précieux, le plus émouvant, véritable parole d'outre-tombe ! Bien des mois après le drame, le Supérieur Général des Frères recevait, sans doute par l'intermédiaire de l'aumônier, une longue lettre du Frère Clair-Marie. Quoique datée de Fresnes, et du 4 octobre 1942, elle montre bien dans quelles dispositions la victime attendait la mort. En voici de larges extraits :

Fresnes, le 4 octobre 1942.

"Mon Révérend Frère,

"A cette date j'attends encore l'examen de ma demande de recours en grâce; j'espère toujours qu'elle me sera octroyée. Cependant, si je devais être exécuté sans tarder, je préfère vous écrire d'avance ce que je n'aurais peut-être pas la présence d'esprit de vous exprimer au dernier moment.

"Depuis onze mois bientôt je suis en prison : si j'ai beaucoup souffert, j'ai aussi beaucoup réfléchi, beaucoup prié; j'ai eu le temps de méditer sur mon passé, ma vie religieuse. J'ai tant médité ici que j'apprécie, plus que par le passé encore, le bienfait de ma vocation. Je remercie le ciel de me l'avoir donnée, puis de m'y avoir fait persévérer malgré ma faiblesse. Il me fallait souffrir pour voir juste, et le Bon Dieu m'a fait une grâce insigne en me soumettant à la douleur et à la solitude forcée. Je l'en remercie chaque matin, comme je lui exprime ma reconnaissance pour cette affection filiale qu'Il a maintenue dans mon cœur pour vous, mon Révérend Frère, et notre cher Institut. Je voudrais pouvoir, à l'heure actuelle, exprimer devant tous

mes frères, les sentiments que je ressens si vivement, et les adjurer d'être totalement religieux, sans regards pour le monde, ni regrets de ce qu'ils y ont laissé. J'ai tellement senti, dans ma cellule, le bonheur d'être tout au Seigneur, totalement abandonné à sa volonté, même quand elle est crucifiante. Ici j'ai vécu en contact étroit avec Dieu, la Très Sainte Vierge et les Saints, beaucoup plus que je ne l'avais fait dans le passé; et cela m'a donné d'immenses consolations. Aussi quels rêves j'avais faits de vie parfaite si j'avais eu le bonheur de sortir de prison et de retourner dans une communauté !

Le ciel ne le permet pas — si vous recevez ce mot c'est que je serai mort — et j'accepte sa volonté, sachant bien que tout arrive pour le plus grand bien de nos âmes.

"Je n'ai pas manqué un seul jour ici de prier à vos intentions; à celles de notre Congrégation, pour les maisons de formation et pour tous les frères, spécialement pour ceux qui luttent pour leur vocation ou souffrent en captivité..."

"J'offre à Dieu ma vie pour l'expiation de mes fautes, pour mon Institut, mes Supérieurs, les membres de ma famille, spécialement ma sœur, ainsi que mes amis et bienfaiteurs, la France, l'Eglise et la paix du monde..."

A sa sœur, il écrivait aussi de Fresnes, à la même date :

"Console-toi de ma mort, nous nous retrouverons au Paradis. Si le Seigneur a permis que je sois exécuté, c'est qu'Il a jugé dans sa sagesse que c'était nécessaire pour le salut de mon âme. J'irai retrouver au ciel tous nos bien-aimés défunts..."

"Mon âme est en paix. Mais ce n'est pas sans une certaine angoisse que je vois la mort approcher; je serais heureux de vivre encore, de voir la fin de la guerre..."

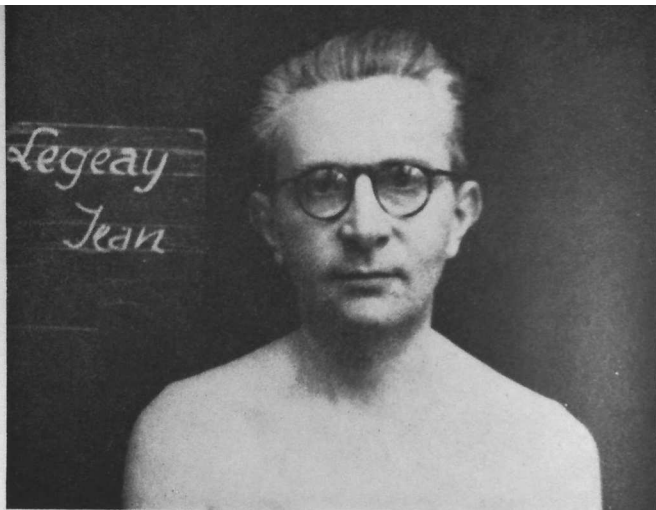
"J'ai tant réfléchi, tant prié dans ma solitude forcée que j'apprécie encore beaucoup mieux maintenant mon idéal, ma vocation, le bonheur d'être consacré à Dieu, les joies de l'apostolat..."

"Du ciel je te marquerai ma reconnaissance en t'obtenant des grâces et faveurs nombreuses.

"En partant de ce monde, j'ai la satisfaction de penser que nous n'avons jamais eu de différend entre nous..."



Directeur du Roscoat.



JEAN-BAPTISTE LEGEAY FR. CLAIR-MARIE

Directeur du Roscoat

Arrêté le 13 novembre 1941

décapité à Cologne le 10 février 1943

Son dernier cri :

VIVE LE CHRIST !
VIVE LA FRANCE !

Photo prise avant son exécution

Tombe de Monsieur Legeay à Cologne



X. — La réparation

A peine libérée la France maternelle s'est penchée sur la dépouille de ses héros disparus. A Nantes, dans la chapelle de l'Abbaye, un service fut célébré. Les pensionnaires prièrent ardemment pour le Directeur qui avait fondé leur Collège, dont, si souvent, ils avaient entendu parler.

A Saint-Similien, les élèves firent aussi célébrer un service; ses anciens élèves aujourd'hui membres de l'Amicale, en organisèrent un autre, très solennel. Sa famille naturelle et sa famille religieuse y étaient largement représentées. Une assistance nombreuse de Nantais, Amicalistes et autres, montra la sympathie dont jouissait Monsieur Legeay.

Dans une cérémonie plus intime, mais combien émouvante, l'Amicale fit placer dans le vestibule de l'école, le 17 novembre 1946, en présence de Madame Delaumeau, le portrait de l'ancien Directeur de l'école, et dans un autre cadre des extraits magnifiques de ses lettres d'adieu écrites à Fresnes.

Le Président de l'Amicale et Monsieur le Curé de Saint-Similien, en termes chaleureux et émus, retracèrent sa vie, et placèrent sous les yeux de tous, les grands exemples laissés par celui qu'ils ne craignirent pas d'appeler un martyr et un héros. Le Bon Dieu, dirent-ils, l'avait doué de dons exceptionnels : il sut les faire fructifier pour le bien de ceux qui eurent l'avantage de l'entourer.

Le portrait de Monsieur Legeay préside à la place d'honneur dans le salon du Pensionnat de l'Abbaye. Un groupe de jeunes filles qui occupa momentanément la Maison en 1945, et termina ses études, tint à s'appeler : Promotion Jean-Baptiste Legeay.

Lors des fêtes de la Libération, en 1945, à l'issue d'une cérémonie religieuse, à Geneston, pays natal de Monsieur Legeay, les combattants de 1914-1918 se rendirent au monument aux Morts de la Grande-Guerre et y déposèrent une plaque à sa mémoire.

Le diocèse de Saint-Brieuc qui avait tant de morts à pleurer, n'a pas oublié ce fils d'adoption venu à lui juste à temps pour combattre et pour mourir. Le jeudi 20 septembre 1945, un service solennel fut célébré en l'église paroissiale de Pléhédél pour le Frère Clair-Marie.

"Une nombreuse assistance, dit la Semaine Religieuse du 21 septembre, est venue rendre hommage au courage de la victime et prier pour le repos de son âme. Au chœur on comptait une trentaine de prêtres : MM. les Curés

de Plouha, de Paimpol, et de Lanvollon, le R. P. Pastol, supérieur de Coat an Doc'h; MM. les Recteurs et Vicaires de la région... L'Enseignement diocésain était représenté par M. l'abbé Boscher, sous-directeur, M. le Chanoine Duault et M. Quéau, Inspecteurs, entourés de nombreux maîtres. Dans la nef le groupe des hommes était particulièrement compact autour de M. le Maire de Pléhédel.

"Avant le Libera, M. le sous-directeur de l'Enseignement diocésain retraça avec une éloquente précision, devant l'assistance émue, la carrière de M. Legeay, mettant en relief l'éducateur chrétien et le grand Français que fut le regretté disparu.

"Au cimetière M. le Maire rappela à la foule rangée autour du monument aux morts, l'activité du patriote et du "Résistant" de la première heure, à Nantes d'abord, puis dans la région de Pléhédel..."

Tous les journaux régionaux firent écho au bulletin diocésain.

Enfin l'hommage officiel de la France arriva sous la forme d'une citation dont voici le texte :

GOUVERNEMENT PROVISoire
DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

III^e REGION MILITAIRE
ETAT MAJOR

CITATION

à l'Ordre de la DIVISION No 339
(à titre posthume)

Le Général de Division PREAUD, commandant de la 3^e Région Militaire, cite à l'ordre de la DIVISION :

LEGEAY Jean
des Forces Françaises de l'Intérieur des Côtes du Nord.

MOTIF DE LA CITATION

Depuis le début de l'occupation, n'a cessé de rechercher et d'héberger des soldats et aviateurs alliés. En a sauvé et convoyé jusqu'à la frontière, une vingtaine. A fourni au Groupe 31 "Georges France" de nombreux renseignements sur les Allemands.

Arrêté en Novembre 1941, fut condamné deux fois à mort, et décapité à la hache à COLOGNE.

D'un courage et d'une élévation de caractère au-dessus de tout éloge.

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE AVEC ETOILE D'ARGENT.

A RENNES, le 2 Juillet 1946.
Le général Cdt la III^e Région
Signé : PREAUD.

M. Jean-Baptiste Legeay — ou plutôt Frère Clair-Marie, rendons-lui son nom religieux — ne voudrait pas être glorifié seul. Nous ne saurions sans manquer à sa volonté profonde le séparer dans son sacrifice de tous ces hommes, de toutes ces femmes, de tous ces jeunes gens, de toutes ces jeunes filles, connus ou inconnus, qui combattirent, luttèrent, souffrirent avec lui, dont beaucoup sont morts comme lui.

Mais il a droit à une place à part dans l'immense armée des héros qui ont risqué leur vie, des martyrs qui l'ont donnée afin que la France vive ! son âme ardente, sa valeur intellectuelle n'avaient-ils pas fait de lui un conducteur, un entraîneur, un chef ?

L'horreur de son supplice l'a projeté dans la gloire, la gloire humaine, et cette gloire rejaillit sur sa famille de la chair et du sang, sur sa tante Supérieure Générale des Sœurs de l'Instruction Chrétienne de Saint-Gildas des Bois ; sur sa sœur, Madame Delaumeau. Puisse cette pensée adoucir leur affreuse douleur !

Elle rejaillit sur sa famille religieuse, les Frères de La Mennais, si connus, si estimés en Bretagne : ils ont assez prouvé leur patriotisme en toute occasion pour que personne ne pense à le mettre en doute ! Mais avoir donné à la France un tel héros est un honneur que peu d'associations osent revendiquer.

Elle rejaillit sur tout le clergé breton ! Comme toujours celui-ci fut à l'avant-garde du dévouement et prouva dans la clandestinité comme dans la clarté des champs de bataille que l'amour de la petite patrie ne diminue pas, au contraire, l'amour de la Grande. Il a payé très cher son patriotisme : le nom de M. J.-B. Legeay voisine, sur la liste funèbre avec ceux des abbés Fleury et VALLÉE ; du Père GUENAËL, de l'Abbaye de Thymadeuc ; de M. SALAUN, Frère de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, directeur du Likès à Quimper...

Frère Clair-Marie ne rêva jamais de glorification terrestre, il eût souri si on la lui avait promise : il plaçait beaucoup plus haut non son rêve mais son espérance. Sa foi ardente comptait sur une récompense sans limites et sans fin...

La hache allemande brutalement lança son âme dans l'éternité. Elle s'est présentée devant le Juge Suprême munie de ses œuvres, chargée des bienfaits prodigués dans l'apostolat d'une vie brève mais pleine, purifiée par des souffrances atroces, subies, acceptées et offertes, grandie par l'effroyable supplice, empourprée de son sang généreusement répandu pour une cause haute.

Dieu lui fut — nous n'en doutons pas — bienveillant, et nous osons à peine demander de prier pour son salut éternel. Mais les mystères de la justice divine nous demeurent insondables : s'il subsistait sur son âme quelque poussière, si quelque expiation lui restait imposée, à nous d'abréger l'épreuve. Tous les Français, tous les Bretons surtout, sont les bénéficiaires de son sacrifice : n'est-il pas mort pour que la Bretagne soit délivrée ? pour que la France vive libre et reprenne sa place parmi les nations indépendantes ?

Notre premier devoir est donc la prière instante, constante, persistante.

Notre second devoir est de garder son souvenir : des générations montent qui l'ont à peine connu, d'autres suivront qui l'ignoreront totalement. A nous ses compagnons, ses amis, ses contemporains, de transmettre son exemple et sa leçon.

M. le Maire de Pléhédel, au jour du service funèbre, émettait publiquement le désir qu'un monument dressé à l'entrée du Roscoat commémorât son héroïsme et son sacrifice. L'idée a été reprise par un groupe de camarades résistants de Pléhédel. Sur l'initiative de Monsieur LE CALVEZ, retraité de la Marine, Résistant lui-même, un comité s'est formé et nous espérons voir bientôt le projet réalisé. Les jeunes gens qui viennent dans cette maison se former à la haute mission d'éducateur chrétien apprendront en regardant l'effigie de cet humble religieux comment le dépouillement, le renoncement conduisent aux plus hauts sommets ; et les passants salueront avec respect la silhouette de l'homme qui, après avoir donné tout son talent et toute son âme à la formation de la jeunesse, donna tout le sang de ses veines pour son pays et désira mourir en criant : "Vive la France ! Vive le Christ !"

Chanoine LE DOUAREC



Imprimé au Canada — Printed in Canada